

Session plénière du 22 juin 2026

Discours de Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental de la Nièvre

(Seul le prononcé fait foi)

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Avant d'ouvrir nos travaux, je voudrais que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ces derniers mois.

Je pense aux agents du Conseil départemental disparus récemment : Stéphane ROBERT-GODARD, du Centre d'exploitation routière de Prémery ; Fabien JEANZAC, du collège de Château-Chinon ; Pierre-Édouard WOJCIESZYNSKI, du Centre d'exploitation routière de Varennes-Vauzelles.

Tous trois ont consacré leur engagement professionnel au service de notre collectivité et, à travers elle, au service des Nivernaises et des Nivernais.

À leurs familles, à leurs proches, à leurs collègues et à tous ceux qui les ont connus, je veux adresser, en notre nom à tous, nos pensées les plus sincères.

Je vous propose d'observer une minute de silence.

Minute de silence.

Je vous remercie.

Mes chers collègues,

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour de notre session, je souhaite dire un mot de l'épisode de canicule que connaît actuellement notre département, comme une large partie de la France.

Ces températures exceptionnelles sont l'un des effets les plus visibles du réchauffement climatique.

Elles nous rappellent que celui-ci n'est plus une hypothèse lointaine, mais une réalité concrète, tangible, qui affecte déjà nos conditions de vie, notre santé, nos infrastructures, notre agriculture et l'ensemble de nos politiques publiques.

Face à cette situation, le Conseil départemental a pris plusieurs mesures de protection pour ses agents et pour les usagers de ses services : activation du protocole rouge, assouplissement du télétravail lorsque cela est possible, arrêt à midi des activités de chantier pour les agents intervenant sur les routes et les bâtiments départementaux, adaptation de l'organisation des services accueillant du public, avec maintien de l'accueil téléphonique et poursuite de l'activité de nos centres de santé climatisés.

Des aménagements ont également été décidés sur le canal du Nivernais.

Au-delà de l'urgence, cet épisode nous rappelle surtout combien l'anticipation est devenue nécessaire.

Le réchauffement climatique, les tensions sur l'eau, le vieillissement de la population sont des transformations profondes.

Elles s'annoncent progressivement, mais elles finissent par modifier en profondeur l'organisation de toute une société. Elles appellent des réponses nouvelles, construites avec tous dans le dialogue.

Le vieillissement de la population est précisément l'une de ces transformations.

Nous avons longtemps considéré cette question comme un sujet relevant essentiellement de la santé ou de l'action sociale.

Nous savons aujourd'hui qu'elle touche en réalité à tout : au logement, aux mobilités, à l'aménagement du territoire, à l'organisation des solidarités, à la place des aidants, à l'attractivité des métiers du soin et, au fond, à la manière dont nous voulons vivre ensemble.

Les chiffres sont connus.

D'ici 2050, la France comptera 5 millions de personnes âgées supplémentaires.

Près de 740 000 personnes supplémentaires pourraient être confrontées à une perte d'autonomie.

Si nous conservions les modes d'accompagnement actuels, il faudrait créer 365 000 places supplémentaires en établissement et recruter jusqu'à 200 000 professionnels du lien et du soin.

Ces chiffres disent une réalité qui s'imposera à tous : nous ne pourrons pas répondre aux défis de demain avec les réponses d'hier.

La question du vieillissement n'est plus un sujet sectoriel. Elle est devenue l'une des grandes questions sociales mais aussi démocratiques auxquelles notre pays devra répondre dans les décennies qui viennent.

Dans la Nièvre, cette réalité n'est pas une projection.

Elle est déjà là.

Plus d'un tiers des Nivernaises et des Nivernais ont aujourd'hui plus de 60 ans. Les projections montrent qu'à l'horizon 2070, une personne sur quatre pourrait avoir plus de 75 ans.

Ces réalités nous imposent une responsabilité particulière.

Car les évolutions auxquelles la Nièvre est confrontée aujourd'hui concerneront demain une grande partie du pays.

D'une certaine manière, notre département est déjà confronté aux questions que la France devra résoudre dans les prochaines décennies.

Comment permettre à chacun de vieillir selon ses choix ?

Comment préserver l'autonomie le plus longtemps possible ?

Comment accompagner les personnes en situation de handicap sans les assigner à une place prédéfinie ?

Comment maintenir du lien social dans des territoires où les distances sont parfois importantes ?

Comment soutenir les aidants, qui portent souvent dans l'ombre une part essentielle de l'accompagnement au quotidien ?

C'est à ces questions que tente de répondre le Schéma départemental de l'autonomie 2026-2030 que nous examinerons aujourd'hui.

Je veux d'ailleurs remercier Justine Guyot, vice-présidente en charge de l'autonomie, pour le travail qu'elle a conduit depuis de nombreux mois, en lien avec les services de l'autonomie.

Ce schéma n'est pas le document d'une seule institution. C'est le résultat d'un travail conduit avec l'ensemble des acteurs de l'autonomie : les élus, les professionnels, les associations, les établissements et tous ceux qui accompagnent chaque jour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Je veux ici les remercier.

Lorsque nous avons engagé ce travail, nous avons fait un choix : ne pas partir des dispositifs, des structures ou de l'organisation administrative.

Nous avons choisi de partir des personnes, des parcours de vie et de cette aspiration que nous entendons partout : *« Je veux pouvoir continuer à vivre selon mes choix, quel que soit mon âge, quel que soit mon handicap, quelle que soit la commune où j'habite. »*

Cette approche n'est pas seulement une méthode. C'est une vision de la société.

Une société qui accompagne sans décider à la place. Une société qui protège sans enfermer. Une société qui continue à reconnaître à chacun sa capacité d'agir, de choisir et de participer.

Cette ambition a également une traduction budgétaire très concrète.

En 2024, le Conseil départemental a consacré 94,3 millions d'euros aux politiques de l'autonomie.

Cela représente plus de 40 % de notre budget des solidarités et plus d'un quart des dépenses de fonctionnement de notre collectivité. Depuis 2021, cet effort a progressé de 15 %.

Dans le même temps, les dépenses de solidarité ne sont compensées qu'à hauteur de 33 % par l'État.

Les Départements continuent d'assumer l'essentiel de l'effort alors même que les besoins progressent plus vite que leurs ressources.

Nous continuerons bien sur à prendre notre part. Mais nous savons aussi qu'aucun Département ne pourra relever seul un défi qui concerne désormais l'ensemble de la société française.

Il faudra demain une mobilisation nationale à la hauteur de ces enjeux immenses. Cela suppose enfin de donner corps au plan Grand Âge, si souvent annoncé et toujours reporté.

Pour autant, nous refusons l'attentisme. Notre responsabilité est d'accompagner les Nivernaises et les Nivernais, d'innover, d'expérimenter et de préparer l'avenir.

C'est précisément ce que porte ce schéma, à travers des actions concrètes déjà engagées ou appelées à se développer dans les prochaines années.

C'est le cas, par exemple, aux Colchiques à Prémery, où nous réfléchissons à ce que doit être la maison de retraite du futur : un établissement qui doit rester un lieu de vie avant d'être un lieu de prise en charge, ouvert sur son environnement, sur les familles, sur les associations et sur la commune.

C'est aussi ce que nous rappellent des expériences comme celle de Kersalic, à Guingamp : un établissement réorganisé comme un véritable village, où les résidents sont considérés comme des habitants, distribuent le courrier, fréquentent une épicerie ou un café, s'occupent d'animaux, prennent part aux gestes du quotidien et conservent ainsi un rôle social, une utilité, une place dans la vie collective.

Une manière de rappeler que l'enjeu n'est pas seulement d'ajouter des années à la vie, mais de préserver ce qui fait la vie : les liens, les choix, les projets et la place de chacun dans la société.

C'est aussi le sens de l'expérience Faire Compagnie et du collectif Mieux vieillir à Fours, qui montrent que la lutte contre l'isolement se construit autant dans les solidarités locales que dans les politiques publiques.

C'est le sens enfin de l'École des métiers du lien et du soin, car nous savons que l'une des grandes batailles des prochaines années sera celle du recrutement, de la qualification et de la reconnaissance de ces professions indispensables.

Cette même volonté d'innover se retrouve dans notre politique en direction des personnes en situation de handicap.

La Réponse Accompagnée pour Tous, le développement de l'habitat inclusif, l'accès au sport, à la culture ou à la citoyenneté poursuivent un objectif commun : permettre à chacun d'exercer pleinement sa liberté de choix et sa place dans la société.

Au fond, ce schéma procède d'une conviction :

Le vieillissement et le handicap ne doivent pas être traités à part de la société. Ils nous obligent au contraire à repenser collectivement la société que nous voulons construire.

Et cette manière de construire l'action publique ne vaut pas seulement pour l'autonomie. Elle inspire plus largement la méthode que nous avons choisie depuis le début du mandat : partir de l'expérience des Nivernaises et des Nivernais, prendre le temps de l'écoute et construire les réponses avec eux.

C'est cette même démarche que nous retrouvons dans la démocratie de l'engagement, inscrite à l'ordre du jour de notre session et devenue, au fil du mandat, l'une des marques de fabrique de notre collectivité.

Beaucoup ont longtemps pensé que les institutions produisaient seules les réponses.

Nous savons qu'elles ne peuvent plus agir efficacement sans partir de l'expérience vécue.

Depuis le début du mandat, nous avons fait le choix d'ouvrir davantage les portes et les fenêtres de l'institution départementale.

Cette démarche a commencé avec Imagine la Nièvre s'est poursuivie avec les rencontres dans les cantons, les consultations thématiques et les débats citoyens réunissant plus de 8500 nivernais dont près de 2 000 jeunes.

Cette parole n'est pas restée sans suite. À partir des premières rencontres citoyennes, le Département a adopté 30 engagements. Aujourd'hui, 28 sont réalisés ou en cours de réalisation.

Cette méthode, nous l'avons ensuite prolongée à travers des débats sur des sujets où l'expérience vécue des Nivernais pouvait directement nourrir l'action départementale.

Le débat consacré aux femmes dans la Nièvre organisé à Coulanges-lès-Nevers en a fourni une illustration particulièrement forte. Plus de 350 ont partagé leurs expériences, leurs difficultés mais aussi leurs propositions.

L'installation de distributeurs de protections périodiques dans les collèges, que nous examinerons aujourd'hui, constitue l'une des premières traductions concrètes de cette rencontre.

Le débat « Protéger les Nivernais, pompiers et citoyens s'engagent » qui a réuni plus de 300 nivernais, a lui aussi permis de faire émerger des attentes précises.

Les premières réponses sont aujourd'hui en cours de construction avec le SDIS telles que l'aide au permis de conduire et l'école des chefs de centre. Dans une quinzaine de jour d'autres propositions seront rendues publiques.

Mais au-delà de ces propositions, de ces engagements et de ces débats, l'enseignement le plus important est peut-être ailleurs.

Au fil de ces rencontres, nous avons vu une Nièvre qui ne se résigne pas. Une Nièvre qui agit.

Une Nièvre qui est devenue le premier département de France pour les territoires zéro chômeur de longue durée et où près de 300 personnes ont retrouvé un emploi.

Une Nièvre où près de 1 200 sapeurs-pompiers volontaires s'engagent chaque jour au service des autres.

Une Nièvre où des habitants recréent des commerces de proximité sous forme associative, où des agriculteurs se mobilisent autour de projets coopératifs, avec plus de 170 éleveurs engagés dans la création d'un abattoir et d'un outil de transformation coopératifs, où des citoyens participent à la construction de notre stratégie énergétique et où 47 000 votes ont été enregistrés l'an dernier dans le cadre du budget participatif départemental.

Au fond, ces démarches nous ont appris quelque chose d'essentiel : les Nivernais ne demandent pas seulement des réponses.

Ils demandent à être écoutés, considérés et reconnus.

Ils veulent aussi pouvoir contribuer aux solutions, participer aux choix qui les concernent et prendre leur part à la vie de leur territoire.

C'est cette capacité d'initiative, d'engagement et d'action que la démocratie de l'engagement entend reconnaître, soutenir et amplifier.

Ainsi conçue, la participation n'est pas un supplément d'âme.

Elle n'est pas un exercice de communication.

Elle devient une manière de construire les politiques publiques.

« Ici, on décide ensemble : cette formule résume sans doute le mieux l'esprit de la démocratie de l'engagement que nous avons souhaité faire vivre depuis le début du mandat.

En réalité, le Schéma départemental de l'autonomie et la démocratie de l'engagement racontent une même histoire.

Ils traduisent une même volonté : partir des personnes avant les dispositifs, partir des parcours avant les procédures, partir de l'expérience vécue avant les réponses toutes faites.

À l'heure où beaucoup de nos concitoyens doutent parfois de l'utilité de l'action publique, cette démarche constitue sans doute notre responsabilité la plus importante.

Faire confiance à l'intelligence du territoire.

Faire confiance à celles et ceux qui vivent ici.

Faire confiance à la capacité des Nivernais à contribuer à l'intérêt général.

Car dans la Nièvre, nous n'avons pas toujours tous les moyens que nous souhaiterions.

Mais nous disposons d'une richesse considérable : l'expérience, l'engagement et la capacité d'initiative des Nivernaises et des Nivernais.

C'est cette richesse que nous avons choisi de placer au cœur de notre action.

C'est dans cet esprit que je vous propose d'ouvrir nos travaux.

Je vous remercie.